

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE)

Siège social : 95, Avenue de la Liberté -1002 Le Belvédère – Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Fehmi LAOURINE.

ACTIFS (En Dinars Tunisien)				
DESIGNATION	Au 31/12/2015			Exercice 2014
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net	Monant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	0	0	0	0
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	32 067	28 084	3 983	14 672
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0
AC14 Acomptes versés	0	0	0	0
	32 067	28 084	3 983	14 672
AC2 Actifs corporels d'exploitation	236 074	107 648	128 425	174 387
AC21 Installations techniques & machines	0	0	0	0
AC22 Autres installations, outil et mobilier	236 074	107 648	128 425	174 387
AC23 Acomptes versés et Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	236 074	107 648	128 425	174 387
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	2 740 946	0	2 740 946	2 724 145
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	2 740 946	0	2 740 946	2 724 145
AC 312 Terrains et constructions hors exploitation	0	0	0	0
AC 32 Placements dans les entreprises liées et participations	0	0	0	0
AC33 Autres placements financiers	95 405 753	0	95 405 753	54 362 121
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	6 996 170	0	6 996 170	9 051
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	87 592 920	0	87 592 920	52 348 070
AC 333 Prêts hypothécaires	0	0	0	0
AC334 Autres prêts	811 663	0	811 663	0
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0	0	0	2 000 000
AC336 Autres	5 000	0	5 000	5 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0	0	0	0
	98 146 699	0	98 146 699	57 086 266
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	0	0	0	0
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler	0	0	0	0
AC520 Provision d'assurance vie	0	0	0	0
AC530 Provision pour sinistres (Vie)	63 793	0	63 793	61 258
AC540 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes (Vie)	0	0	0	0
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage	0	0	0	0
AC560 Autres Provision.techniques (Vie)	0	0	0	0
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0	0	0
	63 793	0	63 793	61 258
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'operations d'assurance directe	4 990 210	0	4 990 210	3 174 882
AC611 Primes acquises et non émises	4 990 210	0	4 990 210	3 174 882
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	0	0	0	0
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0
AC62 Créances nées d'operations de réassurance	0	0	0	0
AC63 Autres créances	1 040 789	0	1 040 789	251 094
AC631 Personnel	84 456	0	84 456	28 000
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	905 333	0	905 333	223 094
AC633 Débiteurs divers	51 000	0	51 000	0
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0
	6 030 999	0	6 030 999	3 425 977
AC7 Autres éléments d'actif				
AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 754 652	0	1 754 652	1 482 628
AC72 Charges reportées	0	0	0	0
AC721 Frais d'Acquisition reportés	0	0	0	0
AC722 Autres charges a répartir	0	0	0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	2 878 645	0	2 878 645	1 515 765
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	2 781 981	0	2 781 981	1 493 546
AC732 Estimation de reassurance-acceptation	0	0	0	0
AC733 Autres comptes de régularisation	96 664	0	96 664	22 219
AC74 Ecart de conversion	0	0	0	0
AC75 Autres	0	0	0	0
	4 633 297	0	4 633 297	2 998 393
Total	109 142 928	135 732	109 007 196	63 760 953

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS (En Dinars Tunisien)		
DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux Propres		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	0	0
CP3 Rachat d'actions propres	0	0
CP4 Autres capitaux propres	0	0
CP5 Résultat reporté	-2 515 536	-1 435 739
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	7 484 464	8 564 261
CP6 Résultat Exercice	1 395 895	-1 079 796
Total capitaux propres avant affectation	8 880 360	7 484 464
Passifs		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 Emprunts obligataires	0	0
PA12 TCN émis par l'entreprise	0	0
PA13 Autres Emprunts	0	0
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	105 681	135 585
	105 681	135 585
PA2 Provisions pour autres risques et Charges		
PA21 Provision pour pensions et obligations similaires	0	0
PA22 Provision pour impôts	0	0
PA23 Autres Provisions	0	0
	0	0
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	0	0
PA320 Provision d'assurances vie	90 584 508	51 478 554
PA330 Provision pour sinistres (Vie)	5 212 649	1 871 933
PA340 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes (Vie)	889 780	500 732
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage	192 316	84 829
PA360 Autres provisions techniques (Vie)	0	0
	96 879 253	53 936 048
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		
	0	0
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
	0	0
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 285 184	879 414
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	129 074	221 975
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0
PA622 Autres	129 074	221 975
PA63 Autres dettes	350 906	462 003
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	0	0
PA632 Personnel	877	765
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	258 006	248 930
PA634 Crédoeurs divers	92 023	212 308
PA64 Ressources spéciales	0	0
	1 765 163	1 563 392
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisations Passif	1 376 739	641 464
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	0	0
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	1 376 739	641 464
PA72 Ecart de conversion	0	0
	1 376 739	641 464
Total du passif	100 126 836	56 276 489
Total des capitaux propres et du passif	109 007 196	63 760 954

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION		Opérations brutes 2015	Cessions et /ou rétrocessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	47 591 244	165 655	47 425 589	39 888 115
PRV2 Produits de Placements					
PRV21 Revenus des placements	+	5 499 078	0	5 499 078	2 010 675
PRV22 Produits des autres placements	+	0	0	0	0
sous total 2a		5 499 078	0	5 499 078	2 010 675
PRV23 Reprises de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	0	0	0	0
sous total 2		53 090 323	165 655	52 924 667	41 898 790
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	+	0	0	0	0
PRV4 Autres produits techniques	+	0	0	0	0
CHV1 Charge de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	3 944 723	7 250	3 937 473	2 171 590
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	3 340 716	2 534	3 338 182	1 705 733
sous total 3		7 285 440	9 784	7 275 655	3 877 323
CHV2 Variation des Autres Provision					
CHV21 Provisions d'assurance vie	+/-	39 602 489	0	39 602 489	36 006 696
CHV22 Autres provisions techniques	+/-	0	0	0	0
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	+/-	0	0	0	0
sous total 4		39 602 489	0	39 602 489	36 006 696
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		0	0	0	0
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	2 526 167	0	2 526 167	2 016 147
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	-	642 565	0	642 565	329 450
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+	0	0	0	0
sous total 5		3 168 732	0	3 168 732	2 345 598
CHV5 Autres Charges techniques	-	1 403 988	0	1 403 988	964 150
CHV9 Charges de placements					
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	144 398	0	144 398	26 263
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0	0	0
sous total 6		1 548 385	0	1 548 385	990 413
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-	0	0	0	0
CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-	0	0	0	0
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		1 485 277	155 871	1 329 406	-1 321 240

ETAT DE RESULTAT
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION		Montant 2015	Montant 2014
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+/-	1 329 406	-1 321 240
PRNT1 Produits des Placements			
PRNT11 Revenus des placements	+	146 514	272 916
PRNT12 Produits des autres Placements	+	0	0
sous total 1a		146 514	272 916
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	+	0	0
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	0	50 762
sous total 1		1 475 920	-997 562
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+	0	0
CHNT1 Charges des Placements			
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-	0	1 008
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	0	0
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0
sous total 2		0	1 008
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-	0	0
PRNT2 Autres produits non techniques	+	15 157	0
CHNT3 Autres charges non techniques	-	0	170
Résultat provenant des activités ordinaires		1 491 078	-998 740
CHNT4 Impôts sur le résultat	-	95 182	81 057
Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts		1 395 895	-1 079 796
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	0	0
Résultat extraordinaire		0	0
Résultat net de l'exercice		0	0
CHNT6/PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		1 395 895	-1 079 796

ETAT DE FUX DE TRESORERIE (En Dinars Tunisien)		
DESIGNATION	Montant 2015	Montant 2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	46 081 995	38 124 414
Sommes versées pour paiement des sinistres	-4 151 298	-2 235 284
Encaissements des primes reçues (acceptations)		
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)		
Commissions versées sur les acceptations		
Décaissements de primes pour les cessions	-251 307	-335 217
Encaissements des sinistres pour les cessions		
Commissions reçues sur les cessions		
Commissions versées aux intermédiaires	-1 288 739	-111 051
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-3 223 225	-2 301 135
Variation des dépôts auprès des cédantes		
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-41 043 632	-36 605 931
Encaissements liés à la cession de placements financiers	579 903	50 762
Taxes sur les assurances versées au trésor		
Produits financiers reçus	3 592 908	1 245 011
Impôt sur les bénéfices payés	0	0
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	296 605	-2 168 431
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-24 582	-2 815 185
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles		
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-24 582	-2 815 185
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	272 023	-4 983 615
Trésorerie de début d'exercice	1 482 628	6 466 244
Trésorerie de fin d'exercice	1 754 652	1 482 628

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2015

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2015 a connu les faits marquants suivants :

- Une nette amélioration de l'activité « prévoyance » avec une hausse de + 159% des primes acquises ;
- Une amélioration de la rentabilité du portefeuille placement provenant principalement d'une rentabilité meilleure du portefeuille obligataire ;
- Une cadence plus accélérée des prestations, principalement sous forme de rachat de contrats de capitalisation ;
- Une sinistralité qui demeure relativement faible ;
- Un résultat bénéficiaire de + 1 395 895 dinars.

III. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définies par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

A- Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement réparti sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

B- Contrat de location financement

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

C- Obligations et autres titres à revenus fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ».

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

D- Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises correspondent aux :

- Primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ;
- la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement. s

E- Primes à annuler

En absence d'un historique permettant d'estimer de manière statistique les primes à annuler relatifs aux primes acquises de l'exercice, elles sont déterminées sur la base d'un inventaire des annulations intervenues postérieurement à la date de clôture.

F- Intérêts acquis non échus

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

G- Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatés d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

H- Provisions techniques

Provision mathématique

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

Provision pour frais de gestion

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Provision pour participation aux bénéfices :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

Provision pour sinistres à payer :

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Provision d'égalisation :

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

I- Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisitions
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :
 - ✓ L'effectif,
 - ✓ Surface des locaux occupés,
 - ✓ Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

IV. NOTES SUR LE BILAN**Mouvements sur les éléments de l'actif**

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2015, le montant brut de 32 067 dinars et la valeur nette d'amortissements de 3 983 dinars, correspondent aux coûts des licences d'utilisation du logiciel d'exploitation de la Compagnie. .

Le coût du logiciel est amorti linéairement au taux de 33.33%.

AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant au 31/12/2015, 236 074 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute	Taux d'amort.	Amortissement	Valeur nette
Matériel de transport pris en leasing	162 200	20%	59 143	103 057
Matériel et Mobiliser de Bureau	7 576	20%	2 885	4 690
Matériel informatique	66 298	33,33%	45 620	20 678
Total	236 074		107 648	128 425

Les acquisitions de l'exercice totalisant 7 781 dinars se détaillent comme :

- (5) imprimantes	2 864
- (2) PC fixes	2 519
- (3) tableaux de décorations	1 150
- Divers	1 248
Total	7 781

AC 3 Placements

AC31 Terrains et constructions

La valeur des Terrains et constructions totalisant au 31/12/2015, 2 740 946 dinars, correspond au coût d'acquisition du nouveau siège, en cours de rénovation, de la Compagnie.

AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant au 31/12/2015, 95 405 753 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Encours au 31/12/2015
Bons de trésor	47 122 920
Emprunt national	6 000 000
Emprunt obligataire Attijari leasing	9 100 000
Emprunt obligataire BIAT	6 000 000
Emprunt obligataire ATL	1 000 000
Emprunt obligataire AMEN BANK	2 400 000
Emprunt obligataire CIL	6 500 000
Emprunt obligataire BH	500 000
Emprunt obligataire UIB	2 000 000
Emprunt obligataire Tunisie Leasing	1 220 000
Emprunt obligataire Hannibal Lease	1 500 000
Emprunt obligataire Attijari Bank	2 250 000
Emprunt obligataire UBCI	2 000 000
Actions cotés UADH	6 996 170
Autres prêts	811 663
Dépôts et cautionnements	5 000
Total	95 405 753

Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

AC530 Parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres (Vie)

La part des réassureurs dans les provisions pour sinistres Vie constaté au 31/12/2015, s'élève à 63 793 dinars.

AC611 Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2015 à 4 990 210 contre 3 174 822 dinars pour l'exercice précédent, correspondent à des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises (ou annulées) en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques. Elles se détaillent comme suit :

Primes acquises et non émises	5 012 619
Provision pour primes à annuler	<22 409>
Total	4 990 210

Toutefois, il convient de signaler que, contrairement à 2014, les primes 2015 prennent en compte la partie chevauchante à la clôture de l'exercice, des primes « ASSUREMPRUNT » dont l'émission est fractionnée mensuellement. Le montant de ces primes totalise 2 245 193 dinars.

En effet, ne disposant pas d'informations fiables sur leur montant, la partie chevauchante à la clôture de l'exercice 2014 n'a pas été prise en compte par prudence.

AC63 Autres créances

Les autres créances totalisant au 31/12/2015, 1 040 789 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Personnel avances et acomptes	84 456
Retenues à la source opérées par les organismes financiers	899 220
Retenues à la source opérées par les autres débiteurs	6 113
Débiteurs divers	51 000
Total	1 040 789

AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse

Les avoirs en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2015 la somme de 1 754 652 dinars :

Désignation	Montant
Comptes courants Attijari Bank	1 754 295
Avoirs chez Attijari Intermédiation	67
Caisse Siège	290
Total	1 754 652

AC73 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs totalisent au 31/12/2015, 2 878 645 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Intérêts courus sur BTA	1 421 899
Intérêts courus sur Emprunts obligataires	791 521
Intérêts courus sur Emprunt national	202 504
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	353 250
Intérêts courus sur avances Contrats Vie	12 806
S/Total Intérêts acquis non échus	2 781 981
Charges constatées d'avance	5 793
Produits à recevoir	90 871
S/Total Autres comptes de régularisation	96 664
Total	2 878 645

Les produits à recevoir correspondent aux montants des agios débiteurs relatifs aux comptes courants bancaires et des pénalités à prélever sur les rachats provisionner à la clôture de l'exercice, et ce respectivement pour 14 337 dinars et 76 534 dinars.

Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs

CP1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat de l'exercice totalisent au 31/12/2015, 7 484 464 dinars contre 8 564 261 dinars en 2014. La variation de -1 079 796 dinars correspond au report du montant du résultat déficitaire de l'exercice 2014.

PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant au 31/12/2015, 105 681 dinars, correspondent au montant restant dû relatif à trois contrats de leasing conclus avec la société ATTIJARI LEASING.

La ventilation selon la durée résiduelle de la dette en distinguant la part à moins d'un an, la part à plus d'un an et moins de cinq ans et la part à plus de cinq ans s'établi comme suit :

	Principal	Intérêts
Dettes à moins d'un an	32 226	6 617
Dettes à moins de cinq ans	73 456	5 726
Total	105 681	12 343

PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent à fin décembre 2015, 96 879 253 dinars détaillées comme suit :

Désignation	2015	2014
Provisions mathématique	90 584 508	51 478 554
Provisions pour sinistres	4 964 427	1 802 694
Provision pour frais de gestion des sinistres	248 221	69 239
Provision d'égalisation	192 316	84 829
Provision pour participations aux bénéfices	889 780	500 732
Total	96 879 253	53 936 048

PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant au 31/12/2015, 1 285 184 dinars contre 879 414 dinars pour l'exercice précédent, correspondent au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours (Hors celles relatives aux primes acquises et non émises constatées au niveau des comptes de régularisation (Cf. PA71)) revenant à la Banque Attijari de Tunisie, au titre de l'exercice 2015, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

PA 62 Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance totalisant au 31/12/2015, 129 074 dinars contre 221 975 dinars pour l'exercice précédent, correspondent au montant des primes cédées en 2015 aux réassureurs, en cours de règlement à la clôture de l'exercice.

PA 63 Autres dettes

Les autres dettes totalisant au 31/12/2015 la somme de 350 906 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
IS à payer	95 182
Impôts et taxes	112 520
CNSS	50 304
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	258 006
Fournisseurs Factures non Parvenues	90 151
Attijari bank	481
Divers fournisseurs d'exploitation	1 391
Créditeurs divers	92 023
Personnel rémunérations dues	877
Total	350 906

PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant au 31/12/2015, 1 376 739 dinars contre 641 464 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Provision pour bonus à payer	250 000	135 513
Provision Rémunération Président de conseil & jetons de présence	225 400	145 400
Provision Challenges aux réseaux	70 000	80 000
Provisions pour cadeaux	110 000	25 000
Commission d'acquisition/PANE	484 776	156 786
Provisions pour congés	117 364	77 143
Provision pour départ à la retraite	13 000	8 242
Diverses charges à payer	83 349	13 380
Capitaux constitutifs de rentes	22 850	-
Total	1 376 739	641 464

V. NOTES SUR LE RESULTAT

RTV Résultat technique de l'assurance vie

Le résultat technique de l'exercice 2015 est bénéficiaire de + 1 329 406 dinars contre un déficit de - 1 321 240 dinars pour l'exercice précédent.

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

PRV1 Primes

Les primes acquises nettes des cessions de réassurance s'élèvent au 31/12/2015 à 47 425 589 dinars contre 39 888 115 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2015	2014	Variation	%
Primes émises	49 011 531	38 775 643	10 235 888	+26,40%
Primes annulées	-3 147 857	-864 772	- 2 283 085	264,01%
Primes émises nettes	45 863 674	37 910 871	7 952 803	+20,98%
Variation Primes acquises non encore émises	1 727 570	2 508 363	780 793	+31,13%
Chiffre d'affaires	47 591 244	40 419 234	7 172 010	+17,74%
Primes cédées	-165 655	-531 119	365 464	+68,81%
Total net	47 425 589	39 888 115	7 537 474	+18,90%

Le chiffre d'affaires a enregistré en 2015 une nette amélioration de +17,74% correspondant principalement à la hausse des primes de prévoyance dont les primes nettes sont passées de 3 183 822 dinars en 2014 à 8 258 422 dinars en 2015, soit une hausse de + 159%.

Toutefois, il convient de signaler que, contrairement à 2014, nous avons procédé à la clôture de l'exercice 2015 à la prise en compte, au niveau des primes acquises non encore émises, de la partie chevauchante des primes « Assuremprunt » dont l'émission est fractionnée mensuellement et ce, pour un montant total de 2 245 193 dinars.

En effet, ne disposant pas d'informations fiables sur leur montant à la clôture de l'exercice précédent, ces primes n'ont pas été prises en compte par prudence pour la détermination du chiffre d'affaires 2014.

Ainsi, l'évolution du chiffre d'affaires sans tenir comptes des dites primes peut être présentée comme suit :

Désignation	2015	2014	Variation	%
Primes émises	49 011 531	38 775 643	10 235 888	26,40%
Primes annulées	-3 147 857	-864 772	-2 283 085	264,01%
Primes émises nettes	45 863 674	37 910 871	7 952 803	20,98%
Variation Primes acquises non encore émises	-517 623	2 508 363	-3 025 986	-120,64%
Chiffre d'affaires	45 346 051	40 419 234	4 926 817	12,19%

Les primes annulées se sont en revanche aggravées de +264% et ont concerné principalement les primes d'épargne dont les annulations ont totalisé 3 227 525 dinars en 2015 contre 859 022 dinars en 2014, soit une hausse de +275,7%.

PRV2 Produits de placements

Les produits des placements totalisent au 31/12/2015 5 499 078 dinars contre 2 010 675 dinars pour l'exercice précédent.

CHV1 Charge de sinistres

Les charges de sinistres et des prestations payées nettes de cessions de réassurance totalisent au 31/12/2015 7 275 655 dinars contre 3 877 323 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignations	2015	2014
Sinistres payés	179 834	171 194
Part des réassureurs	-7 250	-23 759
S/T	172 584	147 435
Variations des provisions pour sinistres à payer	2 338 999	985 539
Part des réassureurs	-2 534	-61 258
S/T	2 336 465	924 281
Prestations payées	3 971 463	2 064 090
Variation des provisions pour prestations à payer	822 735	716 259
S/T	4 794 198	2 780 349
Charges de gestion des sinistres	53 001	66 925
Variation provision pour charges de sinistres	178 982	65 193
S/T	231 983	132 118
Prélèvements pénalités et frais de gestion / prestations	-259 575	-106 860
Total	7 275 655	3 877 323

CHV2 Variation des autres provisions

La variation des autres provisions techniques s'élève au 31/12/2015 à 39 602 489 contre 36 006 696 dinars, détaillée comme suit :

Désignation	2015	2014
Var. Provisions mathématique Epargne	36 637 415	35 100 800
Var. Provisions mathématique Décès	2 488 297	210 110
Var. Provisions pour rentes éducation	-19 758	117 410
Var. Provision d'égalisation	107 487	84 829
Var. Provision pour participation aux bénéfices	389 048	500 732
Var. Provisions pour frais de gestion globale	0	-7 185
Total	39 602 489	36 006 696

CHV4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent au 31/12/2015, 3 168 732 dinars contre 2 345 598 dinars pour l'exercice précédent. Ces frais représentent 6,66% du total des primes acquises en 2015 contre 5,80% pour 2014.

Ils correspondent aux frais directement ou indirectement imputables aux activités d'acquisition et d'administration des contrats.

CHV5 Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent au 31/12/2015 1 403 988 dinars contre 964 150 dinars pour l'exercice précédent. Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne peuvent être affectés ni directement ni indirectement par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations représentatives de l'activité d'assurance vie.

CHV9 Charges de placements

Les charges de placements totalisent au 31/12/2015 144 398 dinars contre 26 263 dinars au titre de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux frais directement imputables, tels que les frais de bourse et les frais de courtage, ainsi que les frais indirectement imputables aux activités de gestion des placements, tels que les charges de personnel, les loyers et les amortissements des équipements d'exploitation.

Ces charges ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

PRNT1 Revenus des placements

Les produits des placements « libres » totalisent au 31/12/2015 146 514 dinars contre 323 678 dinars pour l'exercice précédent.

VI. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant au 31/12/2015 296 605 dinars contre 2 168 431 dinars pour l'exercice précédent s'analysent comme suit :

- Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent au 31/12/2015 46 081 995 dinars contre 38 124 414 dinars pour l'exercice précédent.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent au 31/12/2015 4 151 298 dinars contre 2 235 284 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent au 31/12/2015 à 251 307 dinars contre 335 217 pour l'exercice précédent.
- Les commissions versées aux intermédiaires totalisent au 31/12/2015 1 288 739 dinars contre 111 051 dinars l'exercice précédent.
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel totalisent au 31/12/2015 3 223 225 dinars contre 2 301 135 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers totalisent au 31/12/2015 41 043 632 dinars contre 36 605 931 dinars pour l'exercice précédent.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers s'élèvent au 31/12/2015 à 579 903 dinars contre 50 762 dinars pour l'exercice précédent.
- Les produits financiers reçus au 31/12/2015 s'élèvent à 3 592 908 dinars contre 1 245 011 pour l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisant au 31/12/2015 24 582 dinars contre 2 815 185 pour l'exercice précédent, correspondent aux décaissements relatifs à l'acquisition du nouveau siège de la compagnie.

VII. Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 12 février 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Annexe 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	32 067	0	0	32 067	17 395	0	10 689	0	0	0	28 084	0	3 983
Frais de recherche et développement				0							0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques	32 067	0	0	32 067	17 395		10 689				28 084	0	3 983
Fonds de commerce				0							0	0	0
Acomptes versés				0							0	0	0
Actifs corporels d'exploitation	228 293	7 781	0	236 074	53 906	0	53 743	0	0	0	107 648	0	128 425
Installations techniques et machines				0							0	0	0
Autres installations, outillage et mobilier	228 293	7 781	0	236 074	53 906		53 743				107 648	0	128 425
Acomptes versés				0							0	0	0
Placements	57 086 266	66 686 455	25 626 022	98 146 699	0	0	0	0	0	0	0	0	98 146 699
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	2 724 145	16 801	0	2 740 946							0	0	2 740 946
Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Autres placements financiers	54 362 121	66 669 654	25 626 022	95 405 753	0	0	0	0	0	0	0	0	95 405 753
Actions, autres titres à revenu variable	9 051	28 711 999	21 724 880	6 996 170							0	0	6 996 170
Obligations et autres titres à revenu fixe	52 348 070	35 644 850	400 000	87 592 920							0	0	87 592 920
Prêts hypothécaire				0							0	0	0
Autres prêts		812 805	1 141	811 663							0	0	811 663
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers	2 000 000	1 500 000	3 500 000	0							0	0	0
Autres	5 000	0	0	5 000							0	0	5 000
Créances pour espèces déposés				0							0	0	0
Placements des contrats en UC				0							0	0	0
TOTAL	57 346 626	66 694 235	25 626 022	98 414 840	71 301	0	64 432	0	0	0	135 732	0	98 279 107

(1) Y compris transfert immobilisations en cours

Annexe N°9
Etat récapitulatif des placements

	Valeur brute	Valeur nette	juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	2 740 946	2 740 946		0
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	6 996 170	6 996 170		
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	87 592 920	87 592 920		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	811 663	811 663		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	1 759 652	1 759 652		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
Total des Placements	99 901 351	99 901 351	0	0
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	99 896 351	99 896 351		0
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				
Total	99 896 351	99 896 351	0	0

Annexe N°10

Etat des règlements et des provisions pour sinistres décès à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance
	2013
<i>Inventaire 2013</i>	
Règlements cumulés	0
Provisions pour sinistres	52 524
Total charges des sinistres	52 524
Primes acquises	208 116
% sinistres / primes acquises	25,24%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014
<i>Inventaire 2014</i>		
Règlements cumulés	50 486	120 708
Provisions pour sinistres	61 110	198 184
Total charges des sinistres	111 596	318 892
Primes acquises	208 116	2 973 594
% sinistres / primes acquises	53,62%	10,72%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015
<i>Inventaire 2015</i>			
Règlements cumulés	90 330	203 540	20 000
Provisions pour sinistres déclarés	179 680	629 094	207 054
Total charges des sinistres	270 011	832 634	227 054
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229
% sinistres / primes acquises	129,74%	28,00%	3,78%

Annexe N°11
Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations			
Revenu des autres placements		5 645 592	5 645 592
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
Total produits des placements	0	5 645 592	5 645 592
Intérêts			
Frais externes		144 398	144 398
Autres frais		0	0
Total charges des placements	0	144 398	144 398

ANNEXE N°12
Résultat technique par catégorie d'assurance vie

	Produits décès	Produits épargne	Total
Primes	8 258 422	39 332 822	47 591 244
Charges de prestations	181 934	3 690 377	3 872 312
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	5 014 640	37 038 786	42 053 425
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
Solde de souscription	3 061 848	-1 396 341	1 665 507
Frais d'acquisition	1 032 172	658 095	1 690 267
Autres charges de gestion nettes	512 752	2 442 112	2 954 864
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 544 924	3 100 207	4 645 131
Produits nets de placements	460 505	4 894 176	5 354 681
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	889 780	889 780
Solde financier	460 505	4 004 396	4 464 901
Primes cédées et/ou rétrocédées	165 655		165 655
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations			0
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	9 784		9 784
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires			
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	155 871	0	155 871
Résultat technique	1 821 557,82	-492 151,52	1 329 406
Informations complémentaires			
Montants des rachats		3 969 363	3 969 363
Intérêts techniques bruts de l'exercice		2 615 347	2 615 347
Provisions techniques brutes à la clôture	6 659 369	90 850 175	97 509 543
Provisions techniques brutes à l'ouverture	1 309 540	52 626 507	53 936 047
A déduire			
Provision devenues exigibles			

Compagnie Nouvelle d'Assurance (Attijari Assurance)
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, les états de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 8 880 360 dinars, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 395 895 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour

fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young
Fehmi Laourine

Tunis, le 12 février 2016

Compagnie Nouvelle d'Assurance (Attijari Assurance)
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Nos travaux nous ont permis de relever les opérations suivantes :

- 1- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a conclu avec Attijari Bank une convention de bancassurance définissant les obligations et les droits de chaque partie. Ladite convention a été autorisée par le conseil d'administration de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance tenu le 11 Novembre 2014. A ce titre :
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 310 KDT et revenant à Attijari Bank.
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt, Assurdécouvert, Assurdécouvert Pack, TDI et Rahèt Béli) pour un montant de 1 032 KDT et revenant à Attijari Bank.
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 348 KDT et revenant à Attijari Bank.
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans la campagne publicitaire menée par la société Compagnie Nouvelle d'Assurance pour un montant de 63 KDT. Ce montant représente 50% des charges engagées.
- 2- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2015 un chiffre d'affaires relatif au produit « Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 684 KDT. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.
- 3- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté des charges pour un montant de 170 KDT comprenant les charges de loyer, sa quote-part dans les charges communes du siège (électricité, eau, téléphone, gardiennage, nettoyage) et le salaire de la directrice commerciale mise à la disposition de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance par Attijari Bank.

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe. Il bénéficie également d'une voiture de fonction, d'une indemnité de loyer et de carburant ainsi que des billets d'avion (Tunis-Maroc). Ces avantages ont été fixés par le contrat de détachement établi le 01 mars 2013. Par ailleurs le Directeur Général a bénéficié d'une prime de rendement.
- La société a constaté une charge à payer au titre des jetons de présence à servir aux administrateurs.

Les obligations et engagements de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en dinars) :

	<u>Directeur Général</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	570 608	71 875	80 000	225 400
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
Total	570 608	71 875	80 000	225 400

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

AMC Ernst & Young

Tunis, le 12 février 2016

Fehmi Laourine